

Encore des questions d'eau!

A plusieurs reprises dans ce journal nous avons évoqué les questions posées par la gestion de l'eau et de l'assainissement. Ceci montre bien l'intérêt que la municipalité attache à ces questions essentielles. D'ailleurs le volume du budget est le reflet de l'importance du service (pour cette année 2018 : 265 957 € pour le fonctionnement et 689 572 € pour l'investissement). Et ce sont les abonnés qui en financent une large partie avec le paiement de la redevance.

Aujourd'hui, Mens et la plupart des communes du Trièves, sont devant une échéance majeure : le transfert de la gestion et de la distribution de l'eau potable à la Communauté de Communes et ceci à partir du 1^{er} janvier 2020. C'est une obligation de la loi. L'assainissement, eaux usées et eaux pluviales, pourrait être transféré en même temps ou plus tard mais de toute façon avant la date limite du 1^{er} janvier 2026.

C'est un exercice complexe et difficile qui nous attend avec des objectifs qui ne se discutent pas : assurer une bonne qualité de l'eau et sécuriser la distribution, maitriser les coûts de fonctionnement et le montant de la redevance, continuer les investissements pour protéger les ressources, mieux traiter l'environnement en poursuivant la modernisation des réseaux commencée depuis trois ans, tels sont pour Mens les principaux défis que nous devons relever avec la Communauté de Communes. Et à ces défis techniques et financiers s'ajoute celui des personnels qui ne doivent pas dans cette opération, ni perdre leurs compétences professionnelles, mais au contraire les améliorer, ni voir se détériorer leurs conditions de travail.

Le travail à faire est d'autant plus compliqué que toutes les communes ne sont pas au même point d'équipement et de gestion, loin de là. Compliqué aussi par la géographie, par la configuration des communes qui ont des territoires peuplés de hameaux, par les fortes différences de redevances communales. Un groupe de travail, auquel j'appartiens, a été constitué pour piloter l'établissement d'un état des lieux par des spécialistes, puis pour préparer la décision du Conseil Communautaire quant à la constitution finale du service.

Il ne serait pas surprenant qu'au cours de ce travail on redécouvre des solidarités locales entre communes voisines qui pourraient permettre de construire un service qui tienne compte des spécificités géographiques, des habitudes ou des regroupements communaux déjà existants afin de gagner en productivité et de minimiser les coûts. Par exemple les capacités d'intervention sur des réseaux souvent anciens et "fatigués", devront être réparties avec réalisme sur le territoire pour être efficaces. Quand il y a urgence, la proximité des intervenants sera essentielle. Il est probable que ce ne seront pas les tâches administratives les plus difficiles, l'informatique nous apportera des solutions, mais ce seront les questions de maintenance et d'investissement autrement dit de service quotidien et de stratégie pour l'avenir. Il y faudra du pragmatisme, de la réactivité et de l'équité.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO:

L'éditorial	P 2
Informations m pales	unici- P3à5
La vie du village	e P6à8
La vie des associations	P 9 à 10
Mens Ensemble munique	e com- P 11
Les brèves et l'	état P 12

LES ARTICLES POUR LE
TUM DE JANVIER
DOIVENT NOUS
PARVENIR AVANT LE
MERCREDI 19
DECEMBRE 2018

Photo de couverture :

Photo: Bernard CHEVALIER Coucher de soleil sur l'Obiou

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction : Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe, Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr Site internet de la mairie :

http://www.mairie-de-mens.fr

ES INFOS MUNICIPALES

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

DEMANDE **DE SUBVENTION** le site internet de la mairie ou à l'accueil du secrétariat 2019

J'invite les associations qui le souhaitent à faire leur demande de subventions AVANT LE 30 JANVIER 2019

Vous trouverez le formulaire de demande et les pièces à fournir sur

Tout dossier incomplet annulera automatiquement la demande de subvention

Marcel CALVAT, 1er adjoint en charge des associations

DIVAGATION DE CHIENS

Plusieurs personnes ces derniers mois ont été attaquées par des chiens non surveillés, divagants, alors qu'elles se promenaient sur des sentiers publics. Certaines ont été blessées et toutes ont eu un réelle frayeur., et notamment leurs enfants. Ceci est inadmissible. Certaines ont déposé une plainte, mais ceci ne suffit pas. Les chiens sont sous la responsabilité de leurs propriétaires et, par négligence, par excessive confiance dans leur animal ou par indifférence ils ne tiennent pas les animaux en laisse comme ce doit être la règle. Il serait bon que ceci ne soit pas oublié et que je ne sois pas à nouveau conduit à faire appel à la fourrière pour saisir les chiens divagants. Je compte sur un minimum de précautions à défaut de civisme. Et ceci vaut aussi pour les excréments généreusement abandonnés dans les rues du bourg.

Bernard COQUET, Maire

RELEVÉS DES RADARS PEDAGOGIQUES NOVEMBRE 2018

Radar av Louis Rippert sens Mens / Corps

Sur 20422 véhicules 12378 sont en dessus des 30 km/h

9282sont entre 30 et 40 km/h

2705 entre 40 et 50 km/h

350 entre 50 et 60 km/h

30 entre 60 et 70 km/h

9 entre 70 et 80 km/h

2 entre 80 et 90 km/h

0 entre 90 et 100 km/h

60,6 % dépassent la vitesse de 30 km/h

vitesse maximale enregistrée: 83 km/h

Si la vitesse était limitée à 50km /h, 1,9 % des véhicules dépasserait la vitesse autorisée.

Radar rue Dr Senebier sens St Baudille / Mens

Sur 16750 véhicules 14948 sont en dessus des 30 km/h

6350 sont entre 30 et 40 km/h

6923 entre 40 et 50 km/h

1569 entre 50 et 60 km/h

104 entre 60 et 70 km/h

2 entre 70 et 80 km/h

0 entre 80 et 90 km/h

0 entre 90 et 100 km/h

89,2% dépassent la vitesse de 30 km/h vitesse maximale enregistrée: 79 km/h

Si la vitesse était limitée à 50km /h, 10 % des véhicules dépasserait la vitesse autorisée.

Radar av Louis Rippert sens Corps / Mens

Sur 16540 véhicules 14016 sont en dessus des 30 km/h

6380 sont entre 30 et 40 km/h

6122 entre 40 et 50 km/h

1373 entre 50 et 60 km/h

129 entre 60 et 70 km/h

11 entre 70 et 80 km/h

1 entre 80 et 90 km/h

0 entre 90 et 100 km/h

84,7 % dépassent la vitesse de 30 km/h

vitesse maximale enregistrée: 85 km/h

Si la vitesse était limitée à 50km /h, 9, 15 % des véhicules dépasserait la vitesse autorisée.

Radar av du Dauphiné sens Monestier-Clelles/ Mens

Sur 28736 véhicules 23147 sont en dessus des 30 km/h

9649 sont entre 30 et 40 km/h

9294 entre 40 et 50 km/h

3707 entre 50 et 60 km/h

461 entre 60 et 70 km/h

34 entre 70 et 80 km/h

2 entre 80 et 90 km/h

0 entre 90 et 100 km/h

80,6 % dépassent la vitesse de 30 km/h

vitesse maximale enregistrée : 92 km/h

Si la vitesse était limitée à 50km /h, 14,6 % des véhicules dépasserait la vitesse autorisée.

LES INFOS MUNICIPALES

CERÉMONIE DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 1918

COMMUNE DE MEYS COMMEMORATION DU CENTENAIRE LEE DU 11 NOVEMBRE 1918

Pour cette commémoration du centenaire de l'armistice, la municipalité a souhaité proposer un moment de partage, de recueillement et d'émotion. Deux manifestations se sont tenues, l'une le samedi 10 novembre en soirée avec un défilé des enfants et leurs lampions de la mairie jusqu'à la Liberté • Égalité • Fraternité place Paul Brachet et une cérémonie aux monuments aux morts accompagnées de chants et de l'orchestre et l'autre le dimanche 11 novembre pen-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE dant la traditionnelle cérémonie où les enfants des écoles ont lu avec beaucoup de sensibilité et d'émotion des lettres de poilus. Entremêlant les générations, artistes, élus, enfants, et un large public, tous ont rendu hommage à ceux qui se sont battus tout au long de cette terrible tragédie.

Le maire, après la lecture du message du président de la république tenait à remercier en ces termes « un grand merci aux enfants qui ont récité des poèmes et lu les lettres touchantes écrites par des soldats depuis le front de 14-18. Ils nous ont donné une image réconfortante et pleine d'espoir dont on a besoin aujourd'hui face au monde dangereux qui s'étend. Merci aussi à Véronique Menvielle qui a su les accompagner avec compétence et délicatesse et merci encore à leurs parents de les avoir encouragés à donner ce témoignage de respect pour les morts pour la France.

Puis « les amis du musée » ont invité la population à se rendre au musée du Trièves et à redécouvrir l'histoire de ces combattants de leur retour dans leurs fovers, de l'Armistice et ainsi de la fin de la guerre. Des objets, des documents, des photos retraçant ces quatre années de souffrance et de sacrifice étaient exposés. La cérémonie s'est terminée après cette magnifique exposition présentée au musée, par un vin d'honneur offert par la municipalité au Café des Arts.

Bernard CHEVALIER









LES INFOS MUNICIPALES

OFFRES D'EMPLOI : LA SOCIÉTÉ GRINDLER RECRUTE



5 Contrats CPS polyvalent temps plein en CDI site Vif

L'entreprise Autocars et transports Grindler (filiale de Carpostal) spécialisée dans le transport en commun de personnes recherche pour son site de Vif (1-3 rue du levant 38450 Vif), cinq conducteurs polyvalents d'autocars (lignes régulières, services scolaires, périscolaires, sortie occasionnelle) en contrat CPS (contrat période scolaire de 35h00) en CDI.

Onnez des ailes à vos envies Une expérience d'au moins un an est exigée, ce poste est disponible immédiatement. (débutant accepté si volontaire)

1 Contrat CPS polyvalent en CDI site Monestier de Clermont

L'entreprise Autocars et transports Grindler (filiale de Carpostal) spécialisée dans le transport en commun de personnes recherche pour son site de Monestier de Clermont, un conducteur polyvalent d'autocars (lignes régulières, services scolaires, périscolaires, sortie occasionnelle) en contrat CPS (contrat période scolaire de 30h00) en CDI. (débutant accepté si volontaire)
Ce poste est disponible immédiatement.

5 Contrats CDD 35 h temps plein conducteur polyvalent site de Vif

L'entreprise Autocars et transports Grindler (filiale de Carpostal) spécialisée dans le transport en commun de personnes recherche pour son site de Vif cinq conducteurs d'autocars polyvalent (lignes régulières, services scolaires, périscolaires, sorties occasionnelles..) à temps complet (35h) en CDD jusqu'au 30/06/2019 (possibilité de CDI en fonction du profil).

Une expérience d'au moins un an est un plus, poste est disponible immédiatement.

Pour tous ces postes le (la) candidat(e) retenu(e) devra être titulaire du permis D et de sa FCO, FIMO ou titre professionnel à jour

Il (elle) devra, en outre, posséder les qualités suivantes le sens de l'organisation, de la rigueur, de la précision, être ponctuel, avoir le sens de l'amabilité avec la clientèle, être disponible,

Salaire: salaire attractif + prime + mutuelle

Merci de nous adresser CV + lettre de motivation à : carine.savioz-fouillet@autocars-grindler.com

OFFRES D'EMPLOI : LE SIAD DE MENS RECRUTE

Le SIAD de Mens recrute 2 aides-soignant(e)s diplômé(e)s :



- du 02/01/2019 à fin août en CDD à 50 % (17h30 semaine)
- du 04/03/2019 à fin juin, renouvelable, en CDD à 58 % (21 heures).

Horaires de travail : 7h30-11h30 et parfois 16h30-19h30. CCN 1951, indemnités kilométriques à 0.76/km.

Envoyer CV+lettre de motivation au S.I.A.D. 140 Bd Edouard Arnaud,38710 MENS, <u>siadmens@orange.fr</u>.

Pour plus d'informations, s'adresser à Mme VINCENT au 0476346783 du lundi au jeudi de 8h à 13h."

LA VIE DU VILLAGE

TÉLÉTHON 2018 À MENS



TELETHON 2018



L'ADMR, l'association ROCHASSAC, et de nombreux bénévoles

proposent

à l'ESPACE CULTUREL DE MENS

Samedi 8 décembre de 8 h à 13 h

UNE VENTE DE PRODUITS LOCAUX



(Ravioles, pognes, pains et autres spécialités du Trièves, Vin chaud)



bênêfices seront reversés au téléthon

IPNS



TELETHON 2018



L'association

TRIEVES DANSES

propose

à l'ESPACE CULTUREL DE MENS



Samedi 8 décembre 2018 De 17 h à 21 heures

UNE BOOM POUR ENFANTS

(Démonstrations de danses : Zumba, ...) Tarif des entrées : 3 €

3637 L

Buvette et petite restauration bénéfices seront reversés ou télétion



IPN



TELETHON 2018



Participez au

Concours de dictée

organisé par la médiathèque et la municipalité de MENS

Inscrivez-vous vite auprès des médiathèques du réseau et de la mairie de Mens, en retournant votre bulletin de participation avant le vendredi 8 décembre 2017.

Cette année, la dictée est rédigée par Geneviève BRACHET, lauréate de l'édition précédente

> Samedi 8 décembre 2018 de 14 h 30 à 16 h 30 à l'ESPACE CULTUREL Place de la Mairie 38710 MENS

Bulletins de participation à retirer en mairie de Mens et bibliothèques



Tous les bénéfices seront reversés au téléthon.



LA LIGNE DU DON TELETHON 363 **CONCOURS DE DICTEE** Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de la mairie de Mens avant le vendredi 7 décembre 12 h Nom: Prénom :.. ☐ enfant 3 € □ adolescent 5 € ☐ adulte 6 € Catégorie : Cocher la case correspondante Adresse: Téléphone : Adresse mail: IPNS Joindre le règlement LA LIGNE DU DON TELETHON 3637 2018 **CONCOURS DE DICTEE** Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de la mairie de Mens avant le vendredi 7 décembre 12 h Prénom: ☐ enfant 3 € □ adolescent 5 € □ adulte 6 € Catégorie : Cocher la case correspondante Téléphone Adresse mail: IPNS Joindre le réalement

MARCHÉ DE NOËL 2018 À MENS



LA VIE DU VILLAGE

OFFRE DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE : CONTRIBUTIONS AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES. PÉDAGOGIQUES ET CITOYENNES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Lieu de la mission: Personne à contacter pour des renseignements

Nom de l'école ou de l'établissement : Nom, prénom : BEERENS Patrick

Ecole élémentaire de Mens Fonction: Directeur

Adresse: Place du Vercors 38710 MENS Courriel:ce0380707m@ac-grenoble.fr ou patrick.beerens@ac-

Code postal: 38710 Ville: Mens grenoble.fr

Téléphone : 04 76 34 60 86

Description de la mission

Descriptif de la mission confiée :

- Contribution aux actions du projet d'école : mise en place d'un dispositif pour renforcer la citoyenneté, la coopération, le respect de la parole des autres
- ayant trait à la fois à l'éducation artistique et culturelle té, ainsi que des dispositifs existants et mobilisables (EAC) ainsi qu'à la pratique sportive en lien avec les endans ces domaines ; seignements d'EPS

Activités exercées

- récréation en proposant des activités nouvelles et en documentaliste; assurant des actions de médiation ;
- faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires;
- contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école
- accompagner une sortie scolaire;
- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves;
- accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité;
- élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves aux journées ou Date de début souhaité de la mission : de suite semaines spécifiques (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de l'engagement), commé-

morations patriotiques, participation collective à des concours et à des « olympiades », comme prévu dans le plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République

- faciliter l'identification et la connaissance par les équipes éducatives des ressources et des partenaires du - Contribution à plusieurs types d'actions et de projets, territoire dans le domaine de l'éducation à la citoyenne-
- s'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (webradio, journaux d'établissement, - aider à l'animation des temps d'activités de cour de blog...) en mobilisant les élèves autour du professeur
 - s'impliquer auprès des équipes éducatives et des élèves dans l'organisation de temps forts liés à la citoyenneté comme la journée de la laïcité, la journée de la mémoire et des génocides, la journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
 - soutenir les équipes éducatives, les élèves et les intervenants extérieurs dans l'organisation d'un temps fort de restitution (spectacle, concert, exposition, cérémonie...) lié au projet réalisé et ouvert à l'ensemble de la communauté éducative (parents, collectivités locales, autres établissements scolaires...).
 - aider à organiser des sorties scolaires dans la nature.

Durée de la mission

Durée en nombre de mois : 10 mois

(Voir article en dernier page)

LA VIE DES ASSOCIATIONS

GRAND CONCERT AU TEMPLE DE MENS



Dimanche 16 décembre à 17h Temple de Mens

Libre participation aux frais

UNE LIBRAIRIE À MENS... SUITE!



La Librairie La Palpitante vous invite

Samedi 8 Décembre

à 11h et 17h

pour un petit moment musical, chanté, lu avec :

Carole Jacques

Natalija Jukic (voix, etc - Nice)
Perrine Dupont

Ces petits moments palpitants ont pour but de faire se rencontrer des personnes n'ayant jamais joué, lu, chanté ensemble ! Ce sera comme un concert autour d'un livre, d'un verre, d'une soupe ou des trois !

Venez écouter, rencontrer, grignoter, papoter, bouquiner!

Entrée Libre et Gratuite!

Chaque mois, la librairie proposera des petits temps, musicaux, poétiques, bricolage papier, rencontres, spectacles, projections, goûter, ou même des temps à rien faire, ensemble.

Plus d'infos: librairie@lapalpitante.fr

CONCERT DE NOÊL À L'ESPACE CULTUREL DE MENS



Concert de Noël de Musique en Obiou

Le traditionnel concert d'hiver se déroule

samedi 15 décembre 2018 à 16h30

à l'Espace Culturel de Mens

Les élèves musiciens et leurs enseignants vous invitent pour un moment de musique partagée, juste avant l'arrivée du Père Noël dans les rues du Bourg.



Entrée libre

LA VIE DES ASSOCIATIONS

COLLECTIF D'ACCUEIL DES REFUGIÉS EN TRIÈVES

Qui sommes nous ?:

En septembre une coordination de 20 personnes, essentiellement mensoises, s'est portée volontaire pour jeter les bases de l'organisation de l'accueil.

Puis elle a recensé tous les concours possibles proposés par les 150 personnes qui avaient répondu présent lors des 2 réunions publiques de septembre et de novembre 2016.

Les premiers réfugiés sont arrivés à Mens puis au fur et à mesure des habitants d'autres villages se sont regroupés et organisent localement l'entourage du ou des demandeurs d'asile accueillis.

La coordination du réseau continue de se réunir plusieurs fois par mois pour évaluer le dispositif, pointer les problèmes généraux et surtout continuer de réfléchir à la suite de la démarche.

Les hébergements « glissants » tels que nous les organisons auront leur limite et il nous faut trouver des solutions pérennes notamment pour ceux qui vont obtenir le statut de réfugiés et décider de rester dans le Trièves.

Le CART

En 2018, comme tous les ans sur le marché de Mens, le CART propose sa soupe de soutien à prix libre

samedi 15 décembre à partir de 10h A la soupe!



LES BRE<mark>ves et l'etat</mark> civil

REPAS DES AÎNÉS 2018

NOÊL DES AÎNES 2018

Merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation!

Nous nous retrouvons samedi 1er décembre 2018 à partir de 12h au collège de Mens pour le repas de Noël des ainés mensois.

A très vite!

Anne Marie Barbe

Mensemble

..., S Reichmuth, G Chevally, C Didier vous communiquent

EAU ET ASSAINISSEMENT : LE GRAND CHAMBARDEMENT

Transferts de compétence et changement de structures

Tout a commencé avec le transfert obligatoire de la compétence <u>GEMAPI</u> (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) des communes à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2018.

La CCT (Communauté de Communes du Trièves) a choisi le SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la GREsse et du Drac Aval) pour gérer cette compétence dont elle a désormais la charge. A cette occasion, dans un souci de mutualisation offrant des avantages techniques et financiers, il a été décidé de fusionner le SIGREDA avec le SYMBHI (SYndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère), le SYMBHI étant compétent pour GEMAPI à l'échelle du département. Ceci entraine la disparition du SIGREDA au 1er janvier 2019 et, nous le regrettons, l'éclatement de ses services. En ce qui concerne Mens, GEMAPI et le contrat de rivières passent sous l'autorité du SYMBHI. Conséquence : la commune de Mens perd son contrôle direct, seuls cinq élus communautaires représentant le Trièves au SYMBHI.

Le <u>SPANC</u> (Service Public d'Assainissement Non Collectif, qui contrôle l'assainissement individuel) est passé, pour l'instant cet été 2018, du SIGREDA aux communes du Trièves. Le conseil communautaire du Trièves du 12 novembre 2018 a voté une modification de ses statuts pour pouvoir exercer cette compétence. Chaque commune devra ensuite s'exprimer. Nous sommes favorables à cette mutualisation qui permettra de maintenir une gestion commune à l'échelle du Trièves.

Les députés ont voté cet été le transfert obligatoire des compétences eau (potable) et assainissement collectif aux communautés de communes d'ici à 2026.

Mais ce sera dès 2020 pour les communautés de communes qui exercent déjà la compétence pour une partie de leurs communes, ce qui est le cas de la CCT pour l'eau, avec un service eau pour 7 communes autour de Monestier de Clermont. Donc la CCT devra prendre obligatoirement la compétence eau en 2020. Pour l'assainissement, les communes ont jusqu'en 2026 pour transférer la compétence à la CCT.

Bien que favorables à la mutualisation entre communes en matière de connaissances techniques et d'entraide, nous pensons que le transfert de la compétence eau (en attendant l'assainissement) aux communautés de communes est une grosse bêtise. On y perd en connaissance fine de proximité et en souplesse d'intervention, surtout dans les territoires de montagne, où l'approvisionnement et la gestion de l'eau potable, tout comme les solutions d'assainissement, sont très diversifiés d'une commune à l'autre.

Suite à une concertation entre maires, les conseils municipaux sont invités à se prononcer en faveur d'un transfert de la compétence assainissement à la CCT en 2022, pour que la CCT n'ait pas à mettre en œuvre en même temps un service de l'eau et un de l'assainissement pour les 27 communes .

Quelles conséquences pour les habitants

et les personnels?

Le personnel du SIGREDA s'occupant de GEMAPI et du contrat de rivières passe donc en 2019 sous l'autorité du département (SYMBHI). Le conseil municipal de Mens a demandé que les personnes qui s'occupaient du Trièves puissent continuer de le faire, afin que leurs connaissances fines du terrain nous profitent encore.

Pour le SPANC, une convention sera établie entre la CCT et la Métro (Grenoble Alpes Métropole) qui accueillera les personnels SPANC au sein de ses services. Hélas, l'Agence de l'eau a pour l'instant abandonné son subventionnement des travaux de réhabilitation SPANC, seul le département maintient pour l'instant ses subventions. Cela augmente la charge des propriétaires soucieux de mettre leur assainissement individuel aux normes.

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif, les conséquences du transfert à la CCT en 2020 sont lourdes et incertaines. Que vont devenir l'agent technique et l'agent administratif qui ont la charge de ce service à Mens ? Lorsque la commune voudra engager des travaux de voirie, la CCT pourra-t-elle engager elle aussi des travaux sur les réseaux eaux et assainissement ? Combien de temps faudra-t-il à la CCT pour harmoniser les services dans toutes les communes sachant qu'il y en a qui n'ont pas de compteurs d'eau ou pas de traitement des eaux usées ? Si l'eau passe à la CCT en 2020 et l'assainissement en 2022, cette période transitoire nécessitera une gymnastique comptable complexe. Et l'incertitude majeure, combien allonsnous payer l'eau et l'assainissement dans les années à venir ?

Heureusement la CCT et les communes se concerteront pour faire pour le mieux mais ce sera difficile.



Un dépôt massif et composite Qui interpelle !

De nombreux habitants se posent des questions, nous aussi. Nous n'avons rien contre une opportunité d'agrandissement de plateforme, ni contre le développement économique, nous demandons simplement si les règles du Site Patrimonial Remarquable (ex AVAP) et de l'environnement sont prises en compte.

LES BREVE<mark>s et l'etat</mark> civil

CINÉMA À MENS AU COLLÈGE À 18H30



Dimanche 25 novembre : «Le grand bain » 1h58

comédie de Gilles Lellouch avecMatthieu Amalric, Guillaume Canet, Benoît Pelvoorde

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins.

Dimanche 9 décembre : « Un homme est passé » 1h40

comédie dramatique de Hervé Mimran avec Fabrice Luchini, Leïla Bekhti

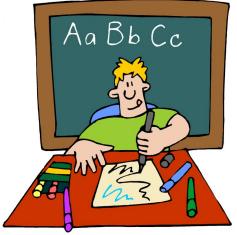
Alain est un homme d'affaires respecté et un orateur brillant. Il court après le temps. Dans sa vie, il n'y a aucune place pour les loisirs ou la famille. Un jour, il est victime d'un accident cérébral qui le stoppe dans sa course et entraîne chez lui de profonds troubles de la parole et de la mémoire. .

Le cinéma s'interrompt pour Noël et reprendra le dimanche 6 janvier 2019. Consultez l'affichage et le site de l'EVT pour connaître la programmation du début de la nouvelle année.

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€ Abonnement : 7€

Organisé par l'*Ecran Vagabond du Trièves* et *Prochaine Sortie* Pour tous renseignements : www.ecranvagabond.com

OFFRE DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MENS



L'école, par le biais de la DSDEN, a publié une offre de service civique (voir offre page 8) qui ,à ce jour, n'a fait l'objet d'aucune candidature sur le site officiel.

Nous souhaiterions élargir cette proposition au territoire, Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Cette offre est visible sur le site : https://www.service-civique.gouv.fr/ à la rubrique missions (Entrer la ville de Mens).

Cette offre ne restera valable que jusqu'aux vacances de Noël, la durée de la mission ne pouvant être inférieure à 6 mois.

Les candidats intéressés pourront me joindre au numéro : *Téléphone : 04 76 34 60 86 ou 06 78 67 24 10*

Patrick Beerens, directeur

ÉTAT CIVIL

DECES:

Mme LUGA Dominique le 07 novembre 2018

NAISSANCE:

Livio, Cembro CERCLER le 31 octobre 2018